

Discours radiodiffusé de Sourou-Migan Apithy sur le référendum du 28 septembre 1958 (19 septembre 1958)

Légende: Le 19 septembre 1958, dans un discours radiodiffusé, le président du Conseil de gouvernement dahoméen Sourou Migan Apithy se prononce, au nom du Parti progressiste dahoméen (PPD), en faveur du projet constitutionnel du général de Gaulle et appelle la population à voter «oui» lors du référendum du 28 septembre 1958.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_radiodiffuse_de_sourou_migan_apithy_sur_le_ref_ereendum_du_28_septembre_1958_19_septembre_1958-fr-d75037c4-8074-4975-aaad-6c056847c951.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

DISCOURS PRONONCE Par le Président APITHY

PROPAGANDE RADIOPHONIQUE PPD-PRA DU 19 SEPTEMBRE 1958

Dahoméens, mes chers compatriotes,

C'est SOUROU-MIGAN APITHY qui vous parle ce soir.

40 M
Du poste élevé où m'a porté votre confiance, je viens dans ces minutes décisives pour le Dahomey et pour l'Afrique solliciter votre soutien afin de maintenir le pays dans la voie que depuis douze ans, nous nous sommes volontairement et courageusement tracée vers l'indépendance, c'est-à-dire la plénitude des responsabilités dans la conduite de nos affaires.

Pendant douze années, votre confiance n'a pas été démentie.

Douze années de route sur un chemin difficile certes, et souvent au milieu d'éléments hostiles.

Le sentiment que j'avais dans les destinées de notre pays, votre compréhension et votre sagesse à tous nous fait triompher. C'est dans cette même foi que je vous invite aujourd'hui au nom du parti PROGRESSISTE DU DAHOMEY-PPD-PRA à voter "OUI".

Les responsabilités qui sont les miennes interdisent toute surenchère politique et des positions passionnelles. Vous savez que je ne suis pas l'homme des décisions hâtives ou pas assez réfléchies.

Avec la même vigueur que nous avons à COTONOU revendiqué l'Indépendance totale et immédiate, parce qu'on voulait méconnaître notre personnalité et mettre en doute notre dignité, nous pouvons affirmer aujourd'hui que c'est le PRA en acceptant le risque de la sécession qui a amené le Gouvernement de la République à modifier le projet de constitution en ses dispositions concernant les territoires.

En effet, si notre position au moment du Congrès de COTONOU était des plus légitimes et si nous n'avons rien à y retrancher, il est bien évident que je vous demande d'y réfléchir en toute sincérité le projet de constitution présenté à nos suffrages après les efforts du COMITE CONSULTATIF CONSTITUTIONNEL où le PRA a joué un rôle que vous savez tous qu'il serait déraisonnable de ne pas l'accepter en toute franchise et avec la claire conscience de nos intérêts.

Oui, nous avons été satisfaits certes, pas en totalité, mais suffisamment pour affirmer pleinement et intégralement notre personnalité et notre dignité.

.../...

Nous pouvons, après le 28 septembre, si tel était notre conviction et si l'intérêt de notre pays le commande, devenir INDEPENDANTS et IMMEDIATEMENT. Il suffit pour cela d'une délibération de notre Assemblée Législative et d'un référendum local. C'est tout. Il n'est pas besoin en plus, d'une loi du Parlement Français.

La décision vient de nous et de nous seuls.

C'est une fois République Dahoméenne, par notre seule volonté, que nous avons affaire avec la République Française pour décider avec elle des contrats d'association. Rien ne nous empêchera alors de prévoir dans ces contrats d'association, l'existence d'une Confédération.

Ainsi notre but : Indépendance, Confédération sera atteint.

C'est pour cela que nous répondrons OUI.

Nous avons ainsi la double possibilité :

- réaliser notre Indépendance
- la réaliser dans l'Unité Africaine

La résolution de COTONOU dit en effet :

- Indépendance immédiate
- Unité Africaine.

Les deux vont de pair.

L'Unité Africaine est essentielle. Nous avons quelques mois pour la réaliser.

C'est dans l'unité que nous deviendrons indépendants. C'est groupés, ensemble que nous discuterons des contrats d'association après avoir ensemble décidé la date de notre indépendance.

Tel est le sens de notre "OUI".

- Réaliser en Afrique la Communauté Africaine, l'unité africaine.
- En communauté prendre, tous réunis, l'envol de l'Indépendance. Dès maintenant, il nous faut l'accord du plus grand nombre, il nous faut le courage civique, il nous faut la décision.

.../...

Dire "OUI" pour le PPD-PRA, c'est dire "OUI" pour l'Indépendance, mais groupés, pas isolés.

Le Général de GAULLE vous demande de dire "OUI" à la France et à la Communauté Franco-Africaine.

Le Parti PROGRESSISTE DU DAHOMEY, vous demande de dire OUI à l'Unité Africaine et à la Confédération Franco-Africaine.

Les deux OUI ne sont pas inconciliables.

Je ne veux pas rappeler ici les termes de ma déclaration du congrès de PARAKOU. Ils reflètent ma conviction sincère.

Je propose ce soir au sujet du référendum constitutionnel le renouvellement de la confiance que vous m'avez monnayée ou refusée jusqu'à présent.

Je vous demande le 28 septembre de me confirmer votre adhésion.

J'attends de votre OUI le départ d'un nouveau contrat, d'un nouveau pacte entre vous et l'homme qui tient sur ses épaules le poids d'un pays.

Ce sera OUI de la NOUVELLE ALLIANCE FRANCE-AFRIQUE.

VOTEZ OUI. VOTEZ MASSIVEMENT OUI.

Le Parti du REGROUPEMENT AFRICAÏN, sa section Dahoméenne et moi-même, vous en remercions d'avance./.